



**Conseil Economique et
Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/SC.2/2000/16/Add.2
26 juillet 2000

Original: FRANÇAIS

**COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE
COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail chargé des transports
par chemin de fer

(Cinquante-quatrième session, 3-5 octobre 2000,
point 13 de l'ordre du jour)

QUESTIONS RELATIVES AU TRANSPORT EN MEDITERRANEE

Additif 2

Transmis par le Gouvernement du Luxembourg

Lors de sa cinquante-troisième session, le Groupe de travail chargé des transports par chemin de fer a prié les gouvernements de lui présenter, à sa prochaine session, des informations sur les questions suivantes (TRANS/SC.2/192, par. 65):

- a) Questions relatives à l'environnement liées aux opérations ferroviaires;
- b) Sécurité des transports ferroviaires, particulièrement dans les secteurs suivants : accidents ferroviaires, méthodes d'évaluation des risques, utilisation de l'infrastructure ferroviaire pour les transports de marchandises dangereuses;
- c) Utilisation de l'informatique dans les opérations de transport ferroviaire, en particulier pour la gestion du trafic des marchandises;
- d) Introduction de nouvelles techniques de transport et application de techniques modernes aux opérations ferroviaires, notamment en ce qui concerne l'interface entre le transport ferroviaire et d'autres modes de transport.

Le Groupe de travail souhaitera peut être examiner les renseignements communiqués par les gouvernements, qui sont reproduits ci-après.

1. LUXEMBOURG
